COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 5 juillet 2021

COLLEGE LUCIE AUBRAC : UNE OUVERTURE AU 3 JANVIER PROCHAIN

En raison de la pandémie, qui a provoqué de grandes difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction, le nouveau collège Lucie Aubrac accueillera ses premiers élèves au retour des vacances de Noël. Les collégiens feront leur rentrée de septembre prochain dans le même établissement que cette année, au collège Lucie Aubrac Géants (ancien collège des Saules).

Le défi était colossal : construire un collège en 15 mois. Un défi rendu possible grâce à différentes techniques de construction qui permettait aux collégiens de la Villeneuve de rentrer en septembre prochain dans un nouveau collège fraichement construit le long de l'avenue La Bruyère, dans le parc Jean Verlhac.

Si la volonté reste intacte, l'épidémie de Covid-19 est passée par là. La pandémie, a entraîné de grosses difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction sur les marchés internationaux, qui touchent le chantier de construction du collège. Ces retards de livraison, que le Département avait bon espoir de voir résolus, se sont dernièrement confirmés. Précisément, il s'agit de carences en menuiseries aluminium et bois-aluminium, bois de construction, isolants de façades, pierres calcaire de façades, bardage zinc, sol souple caoutchouc, résine coulées, panneaux bois (OSB, panneaux d'agencement…), et dans une moindre mesure, en matériaux de plâtrerie.

Malgré ces aléas, les efforts constants du Département et des entreprises permettront une ouverture du nouvel établissement, dans les conditions de sécurité optimales nécessaires aux élèves, aux enseignants et à l'administration, après Noël. Le nouveau collège comptera, qui plus est, une extension pour recevoir une classe ULIS, un Educ'Lab, et un Collège de demain.

D'ici là, les 350 élèves du collège poursuivront leur enseignement dans l'établissement Lucie Aubrac Géants (ancien collège des Saules), qui avait été entièrement réhabilité par le Département après l'incendie volontaire de juin 2017 détruisant l'ancien collège Lucie Aubrac. Etablissement dans lequel ils étudient depuis septembre 2017.

Calendrier prévisionnel du chantier :

- Début novembre 2021 : opérations préalables à la réception
- Novembre 2021 : installation des mobiliers et équipements informatiques
- Début décembre 2021 : commission de sécurité
- Rentrée des congés d'hiver - janvier 2022 : mise en service du collège

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Le Département et les entreprises mettent tout en œuvre pour permettre au chantier de construction du collège Lucie Aubrac d'avancer le plus rapidement possible. Mais il y a des impondérables et la sécurité des élèves, des personnels enseignants, administratifs, de maintenance du collège passe au-dessus de toute autre considération. L'ouverture se fera donc au retour des vacances de Noël. Et jusque-là, et c'est ce qui importe le plus, les collégiens poursuivront leurs études dans leur établissement actuel, le collège Lucie Aubrac Géants, réhabilité par nos soins après l'incendie de 2017 », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

06 86 69 98 01 – claire.martin@isere.fr